



En direct de

PRAYSSAC

BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 2025 - GRATUIT



DOSSIER

**Un Plan de déplacements
« tous modes » à l'étude**

P3



BUDGET

**Budget 2025 :
finaliser les projets**

P6



TRAVAUX

**Bibliothèque :
des espaces modernisés**

P11

MOT DU MAIRE

Prayssacoise, Prayssacois,



Alors que l'été est déjà installé, la municipalité et moi-même tenons à vous partager dans ce nouveau numéro « En direct de Prayssac » quelques informations concernant la vie de notre commune.

Comme chaque année à la même époque, vous trouverez dans ce bulletin les principales données du budget de la Commune.

Au total (section de fonctionnement + section d'investissement) le budget est de 6 millions d'Euros. C'est un budget de transition maîtrisé qui a été voté dans un esprit de rigueur. Il doit permettre de terminer les investissements engagés. Grâce à une gestion prudente et à l'engagement de l'ensemble de l'équipe municipale, nous pouvons finaliser nos projets tout en maintenant un équilibre financier sain. Cette situation nous permet de soutenir les services essentiels et d'investir pour l'avenir de notre village.

Vous le savez, la municipalité se bat depuis plusieurs années au côté des professionnels de santé pour l'agrandissement de la MSP. 2025, verra le début des travaux de cette extension. La Commune prendra entièrement à sa charge la réalisation d'un nouveau parking situé juste à côté.

Conscients des enjeux liés à la mobilité et à la sécurité, nous avons lancé une étude approfondie sur un plan de déplacements tous modes. Elle vise à améliorer la circulation, faciliter les déplacements doux (piétons, vélos) et répondre aux besoins de chacun, tout en préservant la tranquillité de nos rues. Vos suggestions et avis fournis dans l'enquête réalisée en février – mars ont été précieux pour établir le diagnostic.

Par ailleurs, le programme de travaux est toujours très dense. Plusieurs chantiers verront le jour dans les prochaines semaines. Des travaux de réfection, d'aménagements de sécurité des voiries ainsi que des travaux de rénovation, de modernisation ou d'extension de bâtiments. Ces travaux, planifiés avec soin, contribueront à améliorer notre cadre de vie et à valoriser notre patrimoine.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à la journée citoyenne du mois de mai. Votre mobilisation et votre enthousiasme ont permis de réaliser de belles actions pour embellir notre commune et renforcer le lien entre les habitants. Dans une période instable pour le pays, cet état d'esprit est réconfortant.

Restons mobilisés et solidaires pour continuer à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été. Venez participer aux nombreuses manifestations organisées par nos associations.

Bien à vous,
Le Maire, **Fabienne SIGAUD**

Juillet 2025

EDITION : Mairie de Prayssac

CONCEPTION : Loucatyou.com

IMPRESSION : Boissor Imprimerie - 46140 LUZECH

2 • En direct de PRAYSSAC



FORUM DES ASSOCIATIONS 2025 SAMEDI 6 SEPTEMBRE AU COMPLEXE SPORTIF

L'incontournable et très attendu Forum des associations aura lieu cette année le **samedi 6 septembre 2025 de 10h00 à 17h00**. Un accueil est organisé toute la journée par le Centre de Loisirs le Cerf-Volant.

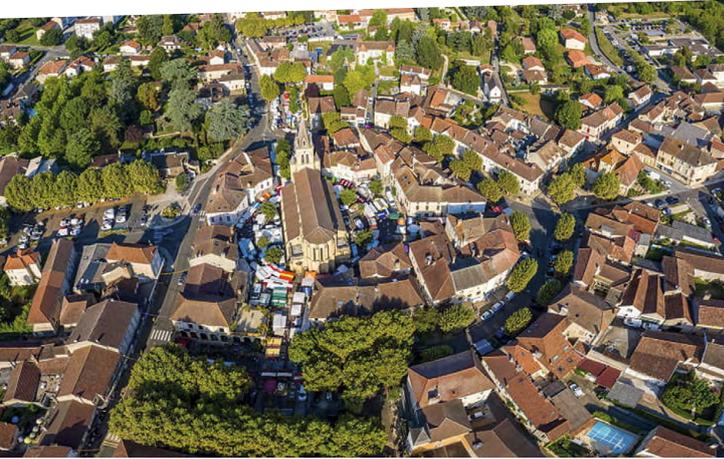
Les surprises seront dévoilées pendant l'été sur le site et les réseaux de communication de la ville. Nous avons hâte de vous y retrouver !!!



SOMMAIRE

- DOSSIER : PLAN DE DÉPLACEMENTS TOUTS MODES... 3
- BUDGET..... 6
- RÉUNION PUBLIQUE 7
- ENFANCE • JEUNESSE 8
- SOCIAL 9
- INFOS DIVERSES 9
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCVLV)..... 10
- TRAVAUX11
- PLACE AUX ASSOCIATIONS 14
- AGENDA 19
- CULTURE 19

PLAN DE DÉPLACEMENTS « TOUS MODES » : RENFORCER L'IDENTITÉ DE PRAYSSAC COMME « PETITE VILLE DE DEMAIN », CONVIVIALE ET AGRÉABLE À VIVRE



Face à la nécessité d'améliorer la mobilité locale, Prayssac s'est engagée dans la mise en place d'un Plan de Déplacements Tous Modes (PDTM). Ce projet vise à améliorer les déplacements voitures, vélos, piétons en améliorant la qualité de vie des habitants.

Le PDTM a pour but d'adapter les infrastructures afin de protéger tous les usagers, y compris les piétons et cyclistes. La Commune souhaite avoir une vision à long terme des aménagements à réaliser pour fluidifier la circulation des véhicules, permettre les déplacements en vélo et à pied en sécurité.

Toutefois, la question du vélo ne sera que partiellement approfondie dans cette étude. En effet, ce volet sera détaillé dans le plan d'action d'un document communautaire, construit en articulation totale avec la nouvelle stratégie mobilité à venir.

Phase 1

Réaliser un diagnostic s'appuyant sur les nombreux éléments (ateliers, relevés terrains, concertations, observations, données publiques et créées) permettant de réaliser l'état des lieux des déplacements sur la commune.

Phase 2

Déployer un ensemble de stratégie et scénario afin de répondre aux problématiques soulevées dans le diagnostic et proposer des pistes de réponses à ces dernières.

Phase 3

Élaborer le projet de plan de déplacements tous modes en y intégrant le programme d'action, le plan de financement provisionnel et les principales étapes à l'établissement stratégique du plan.

LE DIAGNOSTIC

Une enquête sur les déplacements a donc été réalisée du 17 février au 31 mars 2025. Conçue et analysée par le bureau d'étude IMMERGIS, le traitement des données recueillies permet de vous présenter la synthèse ci-dessous :

Participants = 302 personnes

60 % d'hommes et 40 % de femmes
52 % de retraités et 45 % d'actifs
51 % de plus de 60 ans
35 % entre 35 ans et 59 ans

69% des répondants utilisent la voiture pour se rendre dans le centre-bourg et ses aménités

63% pour un rendez-vous médical
52% pour le loisir/activité associative
46% pour aller au travail/à l'école

Les habitudes de déplacements

Vélo classique 10%

Vélo à assistance électrique 18%

Marche à pied 50%

Voiture 92%

24 % des automobilistes rencontrent des difficultés de circulation ; les problématiques rencontrées concernent principalement :

- Le manque de respect de la signalétique par les automobilistes.
- Le mauvais stationnement des usagers.
- Le manque d'aménagements (ralentisseurs).

Les souhaits d'améliorations

Limitier la vitesse de circulation en ville

Proposer des aménagements piétons et vélos

Améliorer la fréquence et les horaires de bus

Élargir les trottoirs pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite

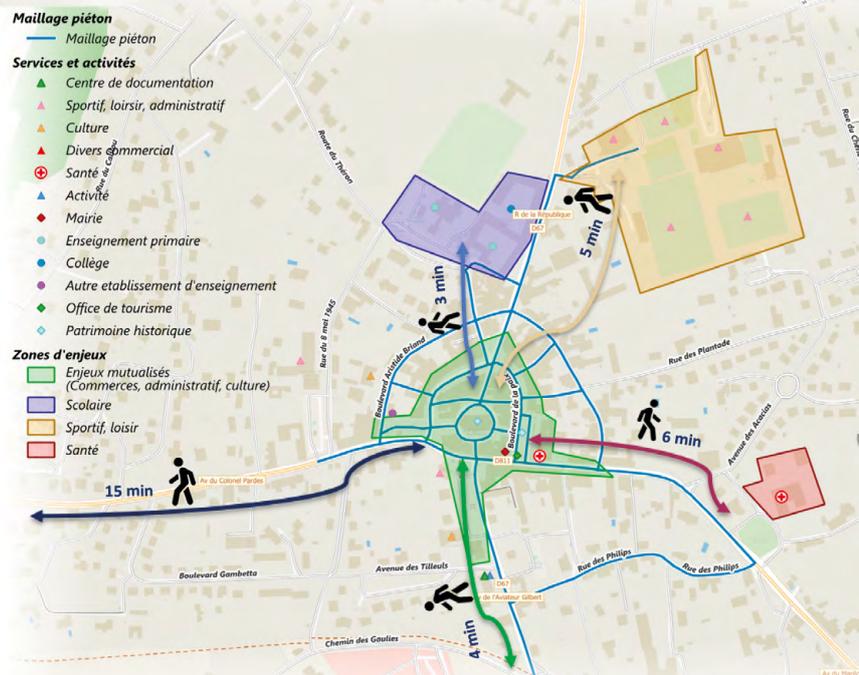
74% des répondants utiliseraient moins la voiture si des alternatives étaient possibles

Des concertations citoyennes (sur le marché, devant les écoles) et des ateliers avec les membres des commissions communales ont permis de recueillir des témoignages complémentaires.

Prayssac est un pôle économique attractif à l'échelle du territoire.

Analyse des principaux flux domicile-travail (flux entrant)

Trajet	Flux (nombre de personnes)
Puy-l'Évêque <> Prayssac	143
Cahors <> Prayssac	42
Anglars-Juillac <> Prayssac	40
Crayssac <> Prayssac	34
Albas <> Prayssac	30
Duravel <> Prayssac	30



Réalisation Immervis - 06/25 • Sources : MapTiler - IGN 2024 - INSEE RP

Aspects sociaux économiques

Trois zones d'enjeux à articuler entre-elles :

- La zone scolaire ;
- la zone sports et loisirs ;
- la zone administrative, commerciale et culturelle, comprenant le cinéma Louis Malle, la mairie, la poste, l'église, l'Espace Santamaria, la pharmacie d'Istrie, ainsi que plusieurs restaurants et commerces.

PRÉCONISATIONS

- Assurer des liaisons sécurisées entre l'hypercentre et les zones d'activités excentrées (ex : zone artisanale de Meymes, Carrefour).
- Renforcer l'accessibilité aux équipements d'intérêt situés à proximité immédiate du centre mais encore insuffisamment connectés (bibliothèque/médiathèque, espace de coworking, Intermarché, maison de santé).
- Travailler sur un plan de circulation à l'échelle du centre-ville :
 - Hypercentre (place de l'Église, rue de la république).
 - Première couronne (bd de la Paix, place d'Istrie, rue de la République)
 - Deuxième couronne (bd Aristide Briand).

Réseaux routiers

- Vitesse élevée constatée sur les principaux axes de circulation.
- Trafic relativement traversant sur la commune avec un trafic sur la RD811 mais également sur la RD67 – Avenue de l'Aviateur Gilbert.
- Présence de cyclistes sur certains axes majeurs (rue des Vendangeurs, rue du Caillou, rue du Chêne vert, rue des Noyers), confirmant un usage local du vélo qu'il conviendra de sécuriser et valoriser.

PRÉCONISATIONS

- Ralentir la vitesse sur les axes à fort trafic en particulier sur la traversée de la RD811. L'idée serait d'apaiser la circulation automobile afin de permettre aux modes actifs de traverser la RD811.
- Sécuriser les intersections et les traversées piétonnes sur les axes structurants. L'objectif est de mieux protéger les usagers vulnérables (piétons, cyclistes) en traitant les points de vigilance sur les axes importants relevés lors des ateliers avec la population.

Analyse des zones de stationnement

Le bureau d'étude a réalisé des observations et des comptages un mardi à 8h00, à 12h00 et 18h00 ainsi qu'un vendredi matin à 10h00.

Les résultats montrent, à quelques exceptions (autour de l'église, place d'Istrie, place Dutours) des parkings peu fréquentés en dehors du vendredi matin. A contrario, le jour du marché, il existe un fort taux d'occupation et même une sur-fréquentation pour la plupart des parkings.

Environ 6 places sur 10 sont occupées sur les parkings de Prayssac

Environ 1 place sur 4 est libérée puis réoccupée, une rotation modérée

L'ensemble des parkings est indiqué, mais la signalétique reste parfois perfectible, notamment pour des emplacements comme ceux du parking Colette

PRÉCONISATIONS

- Mettre en place une signalétique lisible sur les parkings non matérialisés.
- Développer un jalonnement complet sur l'ensemble des parkings avec un itinéraire sécurisé pour rejoindre l'hyper centre.
- Les jours de marchés, mettre en place un plan de circulation temporaire avec jalonnement pour indiquer le temps à pied entre le parking et le marché.

Analyse des modes actifs

La majorité des pôles générateurs de flux sont relativement accessibles, d'un point de vue « difficulté cyclable ».

En fonction de la morphologie des rues, il est possible d'instaurer des doubles-sens cyclables.

Cette disposition du code de la route est possible sur tout type de voirie (y compris limitée à 50 km/h) mais obligatoire en zone apaisée (zone 30 et zone de rencontre) depuis 2008.

PRÉCONISATIONS

- Supprimer le stationnement motorisé 5m en amont des traversées piétonnes : gain de visibilité et de sécurité, obligatoire d'ici la fin 2026.
- Continuer le déploiement d'arceaux dans l'espace public.



Quelques idées d'aménagements

- **Apaiser le centre-ville (zone 30, zone de rencontre...)** : la sécurité de tous les modes de transport semble passer par l'apaisement général de la vitesse au sein de la commune. L'instauration de zones apaisées permet de rendre l'espace public plus sûr et plus lisible pour les piétons, en réduisant la vitesse et en redonnant la priorité aux usagers les plus vulnérables.
- **Sécuriser les traversées piétonnes** : améliorer la visibilité, l'accessibilité (PMR), et la signalisation des traversées pour renforcer leur usage et garantir une sécurité effective.
- **Autoriser le double-sens cyclable sur les voies à sens unique** : cette mesure favorise les itinéraires directs pour les cyclistes et améliore la cohérence du maillage cyclable.
- **Mettre en place un jalonnement clair entre le centre-ville et la voie verte.**



Forces

- Un centre-bourg dense et bien équipé, facilitant les déplacements à pied ou à vélo.
- Un relief favorable au développement des mobilités douces, sans contraintes topographiques majeures.
- De nombreuses zones de stationnement sur l'ensemble de la commune.

Opportunités

- Le projet de voie verte intercommunale, opportunité de connexion structurante pour le territoire.
- Une forte concentration des enjeux dans des zones denses, permettant d'optimiser les aménagements et d'obtenir des résultats visibles rapidement.
- La possibilité de mettre en œuvre des « actions rapides » à faible coût pour amorcer la transition (zones 30, sécurisation ponctuelle, signalétique...).

Aspirations

- Réconcilier les besoins en stationnement avec une requalification des espaces publics à vocation piétonne.
- Renforcer l'identité de Prayssac comme « Petite Ville de Demain », conviviale et agréable à vivre.

Résultats

- Optimiser la circulation routière.
- Augmenter la fréquentation des liaisons piétonnes et cyclables sécurisées.
- Réduire les points de vigilance de circulation et mieux gérer le stationnement, notamment les jours de marché.
- Fluidifier l'accès aux différents services (MSP, centre-ville...)

OBJECTIFS IDENTIFIÉS

- Maîtriser le stationnement sur la commune (centre-ville, groupes scolaires, pôles administratifs, culturels, sportifs et commerciaux) et diminuer les voitures ventouses.
- Sécuriser les déplacements en modes actifs.
- Intégrer la voie verte dans le maillage cyclable pour assurer les liaisons sécurisées intercommunales.
- Optimiser la signalisation directionnelle existante.
- Améliorer la circulation globale sur la commune, réduire la vitesse.
- Améliorer l'accessibilité des déplacements doux vers le centre-ville.



L'objectif fixé au bureau d'étude par la Commune est « simple » : disposer d'un plan d'actions concret sur le court, moyen et long terme. En clair, la municipalité souhaite disposer d'une approche globale, d'une feuille de route pour aider à la décision dans le cas de futurs aménagements de voiries.

Les élus considèrent que cela participera également à renforcer l'attractivité économique et touristique de la commune. Par exemple, les connexions à la future voie verte doivent être imaginées dès maintenant.

Après cette phase de diagnostic qui s'est terminée au 15 mai, des solutions vont être discutées en lien avec les difficultés identifiées.

BUDGET

BUDGET 2025 : FINALISER LES PROJETS...

Le budget 2025 est un budget dit de « transition ». Il a été construit pour finaliser les projets. Des moyens ont été prévus aussi pour la remise en état des voiries dégradées suite aux travaux. Le budget 2025 s'équilibre sans augmenter les taux d'imposition communaux.

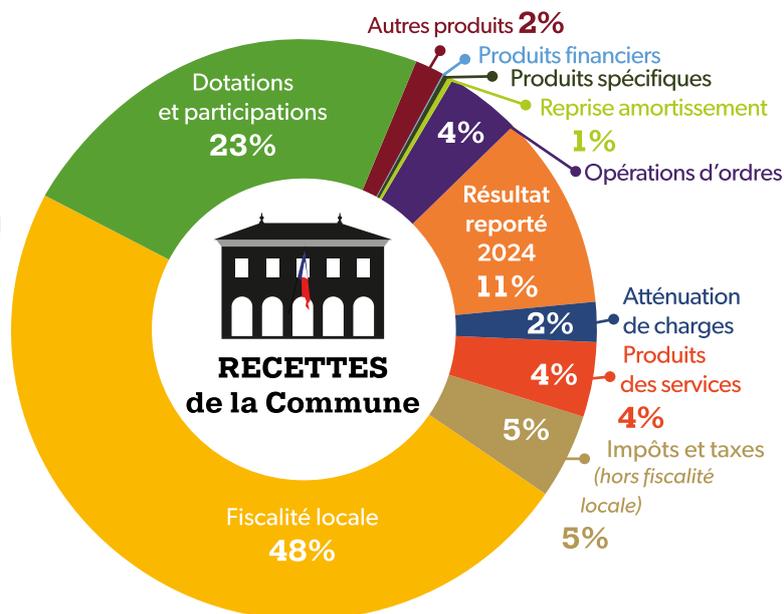
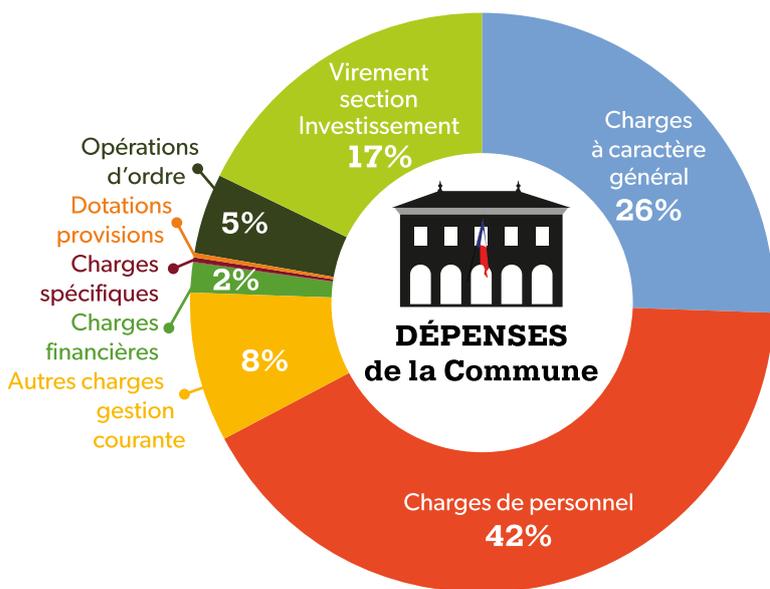
Une situation financière toujours très satisfaisante

Les critères financiers analysés chaque année sont satisfaisants. L'épargne se situe aux environs de 600 000 € et le ratio de désendettement (capital restant dû = 2,4 millions d'€) est inférieur à 5 ans. L'annuité 2025 de 250 000 € reste bien inférieure à l'annuité payée il y a 7 ou 8 ans.

Les efforts de gestion des équipes et des élus permettent de maintenir une capacité à réaliser de nouveaux investissements, en particulier les aménagements de sécurité et de renaturation de la RD 811 : « Le projet est prêt, nous attendons confirmation de cofinancements (Département, Région, Agence de l'eau) pour compléter la subvention DETR accordée par l'Etat ».



BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 3 139 486 €



Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget primitif 2025 augmentent de 6,13 % par rapport à celles du budget primitif 2024.

Cette augmentation est principalement due :

- à l'importance des dépenses à prévoir pour la réfection des chaussées suite aux déviations mises en place dans le cadre des travaux de réseaux de la RD811 ;
- aux travaux dans certains bâtiments communaux ne pouvant être inscrits en investissement (rénovation des toilettes et de la cuisine de l'espace Maurice Faure, rénovation de l'ex salle SAUR...);
- à la facturation par la CCVLV d'une partie du coût d'instruction des autorisations d'urbanisme.

L'augmentation de 2 % des charges de personnel est notamment liée à la hausse de trois points du taux de cotisation CNRACL (retraite des agents fonctionnaires) décidée par l'Etat.

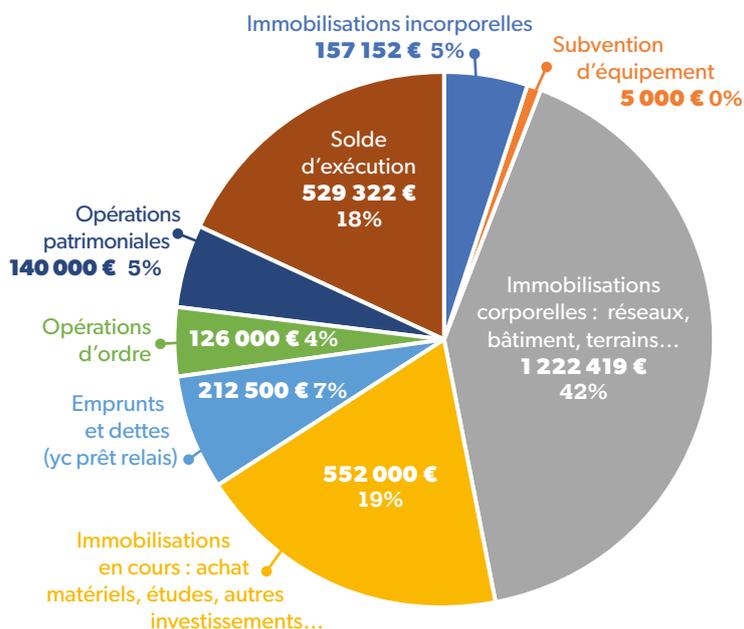
Les charges financières liées aux intérêts des emprunts augmentent suite à la réalisation de nouveaux prêts en 2024 afin de financer les travaux du Cinéma Louis Malle ainsi que les travaux de réseaux de la RD811.

Côté recettes, le montant des dotations est stable. Mais la somme des dotations cumulées n'atteint toujours pas le niveau des dotations accordées en 2013.

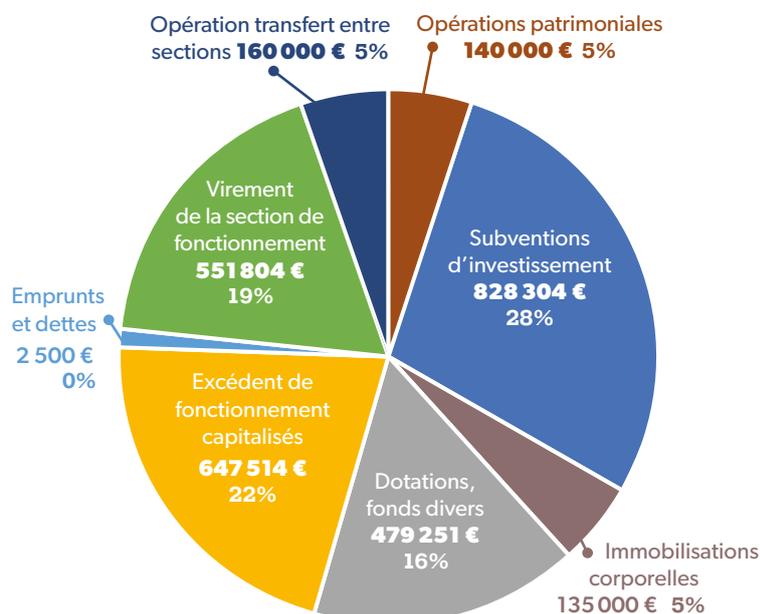
Concernant les budgets annexes, le budget du lotissement « Le Rouget » sera clôturé en 2025. Tous les lots sont maintenant vendus.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 2 944 392 €

Dépenses



Recettes



RÉUNION PUBLIQUE 2025

UN MOMENT D'ÉCHANGE APPRÉCIÉ

La réunion publique s'est tenue le 26 juin dernier à la salle des fêtes. Vous étiez nombreux pour vous informer et pour échanger avec la municipalité.

Après une introduction de Mme le Maire pleine de dynamisme et de volonté de poursuivre les actions engagées au service des habitants, l'équipe municipale a présenté les principaux thèmes choisis pour cette rencontre annuelle.

Au-delà du budget qui est synthétisé dans ce bulletin, le bureau d'étude Immergis a présenté les principaux éléments du diagnostic réalisé dans le cadre du plan de déplacements tous modes en cours d'élaboration. Mme le Maire a ainsi pu rappeler l'objectif de la municipalité de disposer d'un plan d'actions pour améliorer les déplacements piétons, vélos et voitures.

Le programme de travaux 2025 et le déroulement de la semaine européenne de cyclotourisme, ont également fait l'objet d'échanges toujours constructifs.

Le programme des principales animations estivales a également été présenté.

La réunion s'est conclue par un pot convivial offert par la Commune pendant lequel les discussions se sont poursuivies.

Les élus ont pris bonne note des remarques formulées en confirmant leur souhait de maintenir ce dialogue concret avec les citoyens.



LA DASEN VISITE LES ÉCOLES

Le jeudi 5 juin, Fabienne Sigaud, Maire de Prayssac, a reçu au sein des écoles de Prayssac, Mme Sarraute, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) pour le Lot.

Cette visite s'est déroulée en présence de Madame Giraud, inspectrice de la circonscription de Cahors II, de Christophe Soudé, adjoint en charge de l'Enfance et de la Jeunesse, ainsi que de Monsieur Vialaret, directeur de l'école élémentaire, qui a ouvert la visite en présentant Relka, la chienne d'assistance intégrée à l'établissement.

Madame la DASEN a ensuite échangé avec les enseignants et les élèves, avant de participer à plusieurs discussions portant sur les divers projets pédagogiques, en présence notamment de la directrice du service périscolaire. Parmi les thèmes abordés figuraient le lien entre le temps scolaire et périscolaire, le projet NEFLE, ainsi que l'initiative de la cour d'école active.

Par la suite, Madame la DASEN a été accueillie par Madame Jacquet, directrice de l'école maternelle, qui lui a fait découvrir les locaux. À cette occasion, elle a rencontré l'équipe enseignante et un échange constructif s'est tenu autour de l'accueil des tout-petits.

Parmi les thèmes abordés figuraient le lien entre le temps scolaire et périscolaire, le projet NEFLE, ainsi que l'initiative de la cour d'école active.

La visite s'est poursuivie au jardin partagé, avant de se conclure au gymnase, où les élèves des écoles de Prayssac et des communes voisines ont pu profiter d'une journée exceptionnelle animée par l'ancienne championne de judo Cathy Arnaud.

L'ensemble des participants garde le souvenir d'une matinée particulièrement enrichissante et tenons à remercier

chaleureusement Madame la DASEN pour sa visite, ainsi que pour l'intérêt manifesté envers les nombreux projets qui accompagnent le développement de nos enfants.



TRÈS BELLE FÊTE DES ÉCOLES



SOCIAL

CINÉMA ET GOÛTER POUR LES AÎNÉS

Comme chaque année, le CCAS a organisé un goûter pour nos aînés.

Le 23 mai dernier, c'est au cinéma Louis Malle que nous nous sommes retrouvés dans la grande salle rénovée où le film « Adopte un veuf » a été projeté. Ensuite, un goûter a été servi dans la galerie aménagée pour l'occasion. Une cinquantaine de personnes étaient présentes (Floralies, EHPAD, Prayssacois). Tous étaient enchantés de cette après-midi récréative et souhaitent la renouveler.

Merci à tous !



FLORALIES : DES TRAVAUX CONSÉQUENTS

Comme nous l'avons déjà évoqué, la première tranche des travaux est terminée (agrandissement de la salle de restauration, vestiaire du personnel, bureau administratif, nouvelle lingerie, aménagement des espaces verts).

La seconde tranche qui est en cours va permettre le désamiantage de tout le bâtiment et la pose de l'isolation extérieure.

À la fin de l'année, l'ensemble du chantier de rénovation et de modernisation des Floralies devrait être terminé. Nous tenons à remercier les personnels et résidents pour leur patience.



INFOS DIVERSES

LA FIBRE PREND LE RELAIS

La réunion d'information organisée par AIIFibre le 22 mai dernier en présence de l'opérateur Bouygues (les autres opérateurs étaient absents) avait pour objectif de rappeler la nécessité « de passer à la fibre ». En effet, le réseau historique télécom va progressivement fermer au profit d'une technologie plus rapide, plus puissante, moins énergivore et pérenne : la fibre optique. Pour notre secteur, la fermeture du réseau ADSL est prévue le 31 janvier 2027. Aucun administré, aucun service public ou privé, aucune entreprise ne pourra prétendre à l'abonnement cuivre.



QUELLE EST CETTE SCULPTURE INSTALLÉE SUR LE ROND POINT DES « BERLIGOUS » ?

A l'occasion de la semaine européenne de cyclo tourisme organisée à Prayssac, la municipalité a sollicité un artisan de la commune pour réaliser une œuvre en lien avec cette manifestation.



L'entreprise de Métallerie-Ferronnerie Rodriguez a répondu favorablement à cette proposition en construisant cette magnifique sphère. Patrick Rodriguez ne facturera pas les nombreuses heures passées pour réaliser cette structure. Nous le remercions chaleureusement pour ce geste et pour le travail accompli. Cette initiative permet aussi de mettre en valeur le savoir-faire de nos artisans locaux. Bravo !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE : UNE STRATÉGIE COMMUNAUTAIRE EN FAVEUR DU VÉLO !

Afin de promouvoir et de faciliter la pratique du vélo, la Communauté de Communes a lancé une étude qui est conduite par le bureau d'étude **IMMERSIS**. L'objectif ? Structurer une politique ambitieuse et cohérente de développement des itinéraires et des services vélo sur l'ensemble du territoire. L'étude se déroule en trois phases : un diagnostic, une phase de stratégie et la réalisation d'un « schéma », composé des fiches actions sur des aménagements et des services.

L'approche est globale, en intégrant les divers usages du vélo (quotidien, loisir, tourisme). C'est tout un ensemble de projets, visant un maillage complet et cohérent, et d'actions en faveur du vélo, qui seront programmées, permettant ainsi aux Communes d'accéder aux subventions pour les financer.

Sur le territoire communautaire, une véritable dynamique permet d'être ambitieux, notamment avec la démocratisation des Vélos à Assistance Electrique ! Au programme : faciliter les déplacements du quotidien (travail, école, courses, services...) à vélo, notamment via la voie verte dont l'aménagement se poursuit, la sécurisation des conditions de circulation, la continuité du réseau, l'installation de services de qualité (parkings, aides financières, bornes de recharges ou de réparation, etc.), ou encore collaboration avec les grands employeurs de notre territoire.

Pour nous partager votre expérience, vos avis ou vos envies, n'hésitez pas à répondre au questionnaire en ligne, accessible via le QR code, et à participer à la carte interactive ! Ces résultats viendront nourrir la réflexion dans l'élaboration de nos futures politiques de mobilité durable !



VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE



EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ DE PRAYSSAC



Le coût de ces **travaux** est estimé à **1 803 598 € HT** ; les coûts des **études** (honoraires architecte et bureau de contrôle) sont de **230 148 € HT** avec un montant de **subvention** attendue autour de **50 %**.

Pour donner suite à la réalisation d'un diagnostic territorial de santé (avril 2023), répondre favorablement aux souhaits des praticiens de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle actuelle réunis en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires, et après avis des différentes commissions santé de la C.C.V.L.V. en charge de cette compétence et de ce dossier, il a été décidé par les élus communautaires de proposer une extension de l'actuelle M.S.P. de Prayssac.

Le coût de ces travaux est estimé à 1 803 598 € H.T. ; les coûts des études (honoraires architecte et bureau de contrôle) sont de 230 148 € H.T. avec un montant de subvention attendue autour de 50 %.

L'objectif de cette extension est de profiter des qualités mises en place lors de la création du premier bâtiment pour accueillir de nouveaux praticiens et patients tout en conservant l'identité et les principes du bâtiment existant.

La création de ce nouvel espace devrait à la fois permettre de développer les techniques actuelles de certains praticiens (plateau technique), et d'accueillir de nouveaux praticiens qui se sont déjà positionnés et en attente de cabinets (médecins généralistes, Infirmière en Pratique Avancé, ophtalmologiste, psychologue, psychiatre).

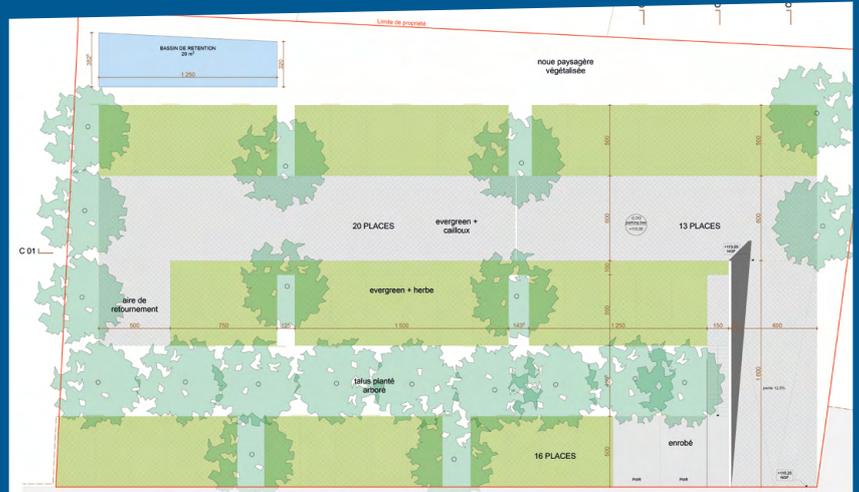
À terme, c'est une petite quarantaine de professionnels de la santé qui œuvreront pour la santé de nos administrés et aussi pour l'attractivité de notre territoire communautaire.

UN PARKING SUPPLÉMENTAIRE À CÔTÉ DE LA MSP

Cette année verra le début des travaux de construction de l'extension de la MSP ; projet mené par la Communauté de Communes (voir p10, rubrique Communauté de Communes).

Pour sa part, la commune de Prayssac prend en charge la réalisation d'un parking qui répondra au besoin de stationnement qui va croître fortement, tant pour les professionnels de santé que pour les patients.

Ce parking, de 49 places, aménagé dans le prolongement du bâtiment de la dialyse sera entièrement désimperméabilisé et arboré. Son accès se fera soit par la rue du Dr Blanchés, soit par la rue du Rouget.



UN ABRI BUS À NIAUDON

Depuis quelques temps déjà, la municipalité souhaitait répondre à la demande d'installation d'un abri bus à Niaudon

En effet, plusieurs enfants prennent le transport scolaire matin et soir ; il était donc nécessaire de mettre en place un abri. La construction a été réalisée par les agents communaux. Nous tenons à les remercier pour la qualité du travail effectué.

D'autres aménagements de la place sont envisagés, notamment pour améliorer la gestion des eaux pluviales en cas de fortes précipitations.



BIBLIOTHÈQUE : DES ESPACES MODERNISÉS !



Après quelques jours de fermeture nécessaires à la réalisation des travaux programmés par la municipalité, la bibliothèque offre, depuis le 12 juin, de nouveaux espaces modernisés.

Au-delà du coup de peinture qui améliore la luminosité des lieux, le nouvel espace enfants très accueillant, avec du nouveau mobilier, est déjà apprécié.

Des adaptations dans l'aménagement de la bibliothèque favorisent l'espace disponible pour les abonnés. Des ordinateurs sont maintenant à disposition à côté de la banque d'accueil.

La nouvelle enseigne installée sur le bâtiment permet de mieux identifier la bibliothèque.

TRAVAUX VOIRIE

Les travaux réalisés sur les voies communales, qu'elles soient communautaires ou non, répondent généralement à plusieurs thématiques, mais dans la plupart des cas, l'une d'entre elles est prioritaire et représente l'objectif à atteindre pour ces travaux. Dans les points énumérés ci-dessous, la thématique prioritaire est indiquée en lettres capitales.

Promenade du Gal et rue Clément Marot (PRIORISATION PIÉTONS)

Pour répondre à une demande justifiée des riverains de la promenade du Gal et des promeneurs qui empruntent nombreux ce chemin, et après une rencontre sur site avec les habitants concernés, la municipalité a pris la décision de fermer cette voie aux circulations à moteur sur le chemin de castine. Une barrière et des rochers fermeront la voie. Les propriétaires ou exploitants agricoles des parcelles desservies seront dotés d'une clé pour leur permettre le passage. Depuis trop longtemps, cette voie est utilisée pour des rodéos sauvages ou pour éviter le rond-point des Berlingous et le centre de Prayssac, où les contrôles de gendarmerie sont plus fréquents.

La rue Clément Marot, entre le Bd de la Paix et le Bd Aristide Briand, axe principal entre le centre-ville et l'espace culturel Santamaria, sera désormais réservée aux piétons et aux cyclistes. La fermeture sera amovible afin de pouvoir réouvrir exceptionnellement aux circulations lors de festivités. Bien évidemment, la propriété dont la cour donne sur la rue aura la possibilité de passage.

Bd Gambetta (LIAISON DOUCE - ÉVOLUTION DES MODES DE DÉPLACEMENT)



Depuis la mise en sens unique de cette voie entre le carrefour des HLM et la RD811, il s'est avéré que la circulation est beaucoup plus fluide dans ce secteur, notamment pour accéder à la départementale.

D'autre part, en prévision de l'ouverture de la voie verte et du plan de déplacements tous modes en cours d'étude, cette voie va devenir un des axes principaux pour la connexion de la voie verte au centre bourg. Pour cette raison, nous allons élargir un trottoir à 1m40 afin de répondre à la norme accessibilité, marquer les places de stationnement et indiquer au sol que la rue est cyclable dans les deux sens.

Rues du Caillou et Chêne vert (SÉCURISATION)



Vous avez sans doute remarqué que ces deux rues, pratiquement parallèles à la rue de la République (RD67), étaient utilisées par un flux de plus en plus conséquent de véhicules automobiles. En effet, les aménagements réalisés sur la départementale (plateaux traversants), le feu routier avenue du colonel Pardes et récemment les travaux sur la RD811 ont conduit les véhicules venant du nord de Prayssac à utiliser ces itinéraires « Bis » en direction de Puy-l'Évêque ou de Cahors. La conséquence imprévue de cette pratique est le report des problématiques de vitesse excessive de la route départementale sur des rues à vocation résidentielle, absolument pas adaptées à ces flux importants, d'autant plus que les conducteurs n'adaptent pas leur mode de conduite en fonction de l'environnement.

Sur ces deux axes vont être réalisés des ouvrages tels que chicanes, plateau traversant, inversion des priorités et du marquage au sol afin de limiter la vitesse à 30 km/h. À noter que la largeur de ces voies ne permet pas la réalisation de trottoir si l'on veut conserver une circulation à double sens.

Rue des Garabets, Bd A. Briand, Promenade des Vignes de Pardes et RD9 entre la Croix de Fauroux et la RD811 (RÉFECTION VOIRIE - CONSERVATION PATRIMOINE COMMUNAL)

Les trois premières voies concernent le programme voirie 2025 de la CCVLV pour Prayssac, qui comprend la reprise de la chaussée pour la rue des Garabets et le Bd A. Briand, entre la 811 et la rue de la République, la purge des sections les plus dégradées pour la Promenade des Vignes de Pardes. Quant à la RD9, fortement dégradée par la déviation mise en place lors des travaux « réseaux » de 2024, le Département a recalibré la chaussée à sa largeur initiale. Pour ce faire, les accotements ont été repris et confortés, la bande de roulement devrait être partiellement refaite à la suite.

TRAVAUX BÂTIMENTS

Ancienne Gare

Ce bâtiment qui accueille l'association des Restos du Cœur connaît des problèmes d'infiltration dus à la vétusté de sa toiture, notamment à proximité du compteur électrique, ce qui présentait un risque évident pour les occupants. Après expertise par un professionnel, il s'est avéré que l'ensemble de la toiture était à reprendre ce qui va être fait.

D'autre part, la chaudière fioul, située dans le local où les produits alimentaires sont stockés pour distribution aux bénéficiaires, est très ancienne et dégage une odeur de gasoil très prégnante. Cet équipement va être remplacé par une pompe à chaleur air-eau.

Mairie

Depuis quelque temps, après des épisodes pluvieux, sont apparues des fuites dans le bureau du maire. Lors de l'examen de la toiture, nous avons constaté que toutes les tuiles étaient dégradées par l'effet du gel et qu'il était nécessaire de reprendre l'ensemble de la toiture. Après le changement des menuiseries l'an dernier, l'isolation thermique sera améliorée par l'adjonction d'une couche isolante sous toiture.

La Poste

Remplacement de la chaudière fioul, tombée en panne à la fin de l'hiver et dont la réparation n'est pas envisageable, d'autant plus qu'elle ne sert plus qu'au chauffage de l'appartement situé au 1^{er} étage, le bureau de poste étant déjà équipé de PAC. Une pompe à chaleur air-eau sera donc installée cette année. Le choix de cette solution est motivé par l'amélioration nécessaire du DPE, mais également par le fait qu'elle ne nécessite aucun travaux dans l'appartement lui-même.

Stade

Durant l'été, une tribune en dur va être construite en remplacement des anciennes tribunes en bois devenues dangereuses. De plus, cela permettra la réfection de la toiture, nécessaire à la pose de la centrale photovoltaïque. Cet équipement, utilisé en autoconsommation collective, permet de diminuer sensiblement la consommation de KWH facturés.

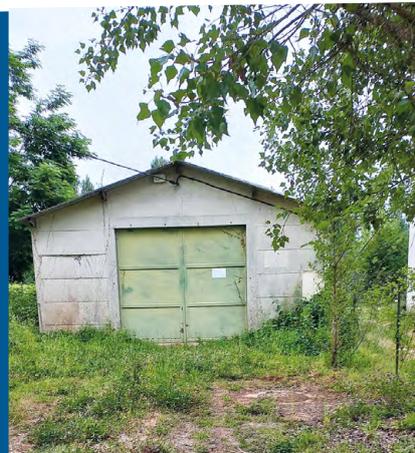
Construction de sanitaires accessibles au public à l'extérieur des vestiaires. Ces toilettes seront réalisées selon la norme PMR afin de répondre à l'obligation d'accessibilité tout public.



Local cyclotourisme

Le club de cyclotourisme Prayssacois est très actif cette année avec l'organisation de la semaine européenne qui va permettre le rayonnement de notre village au-delà des frontières. L'activité croissante de cette association nécessite aujourd'hui l'affectation d'un local dédié.

En effet, l'ex-local de la SAUR à Meymes a été débarrassé et mis à disposition de l'association selon une formule que le monde associatif connaît bien aujourd'hui à Prayssac ; la mairie paie les matériaux et l'association réalise les travaux (sauf équipements de sécurité nécessaires aux ERP). Ce partenariat est régi par convention.



Salle des Fêtes

Vérification et reprise des programmes de contrôle et de commande du chauffage et de la climatisation qui aujourd'hui fonctionne de manière aléatoire. Mise aux normes accessibilité des sanitaires en fusionnant les deux toilettes « femmes » afin de créer un espace « femmes-handicapés » comportant les surfaces d'évolution nécessaires.

Local Pétanque de la Fanny Prayssacoise

Devant l'augmentation importante du nombre de licenciés qui est passé de 15 à 60 en quelques années, il devenait indispensable de créer un espace de rangement afin de libérer la salle du club house qui sert aux moments de convivialité de ce club très dynamique.

D'autre part, la réalisation de WC accessibles était obligatoire pour répondre aux obligations d'un ERP. Un permis de construire pour la réalisation d'une extension du bâtiment existant a donc été déposé et une convention de partenariat a été établie entre le club et la mairie sur le même principe que ci-dessus.

PUY L'EVÊQUE PRAYSSAC FOOTBALL CLUB ET GROUPEMENT GMPPFC

Le PFFC c'est 159 licenciés pour la saison 2024-2025, joueurs et encadrement. Le staff du club, c'est 6 éducateurs diplômés par la FFF et 16 bénévoles dont 3 dirigeantes.

Le club est composé de 11 équipes divisées en 3 entités :

- **les seniors** avec deux équipes, une en D1 et la seconde en D2,
- **l'école de foot** comprend une équipe U11, deux équipes U9 et deux équipes U7,
- **le groupement en partenariat avec le club de l'A.S. Montcabrier** compte une équipe U17, une équipe U15 et deux équipes U13.

Le club évolue à domicile sur 3 complexes sportifs :

- essentiellement à Prayssac pour les matchs et les entraînements propres au PFFC,
- à Montcabrier et Prayssac pour les matchs et entraînements du groupement,
- à Puy l'Evêque pour les entraînements et stages de formation plus rarement pour des matchs officiels ou de représentation.

Le nouveau bureau

Coprésidents : Jean-Luc Florenty et Luis Gil ; secrétaires et secrétaires adjoints : Alain Molinié, Julien Fargal, Bernard Teyssandier et Benoît Salcet ; trésorière : Joëlle Anton ; trésorier adjoint : Philippe Maynard.

Les résultats et classement de nos équipes

- L'équipe Senior D1 termine la saison à la 7^{ème} place de sa poule et se maintient en D1.
- L'équipe D2 termine la saison à la 9^{ème} place de sa poule et se maintient en D2.
- L'équipe U17 du Groupement termine la saison à la 3^{ème} place de sa poule et se maintient.
- L'équipe U15 Groupement termine la saison à la 6^{ème} place de sa poule.
- Les 2 équipes U13 ont fait une saison très honorable et ont offert de belles prestations sportives avec fair-play.
- L'équipe U11 comptant un effectif réduit a été complétée par des joueurs U9 surclassés et a courageusement défendu les couleurs du club avec des résultats variables selon l'effectif présent. Dernière étape du football loisir sans classement.
- Les équipes U9 et U7 donnent toujours autant de plaisir à les voir jouer, ils découvrent le football avec passion. C'est du football loisir sans classement.

Evènements qui ont clôturé la saison 2024-2025

- Finales des coupes départementales U15, U14/16 féminines et U17 le 31 mai 2025 au stade de Prayssac.
- Week-end des jeunes débutants du District du Lot aux stades de Prayssac, les 14 et 15 juin 2025.

La vie du club

Le football n'est pas seulement le sport populaire par excellence. Il est aussi une école de la vie et nous pouvons compter sur un staff efficace pour encadrer et éduquer les joueurs en ce sens. Une reconnaissance toute particulière va à nos éducateurs, entraîneurs et arbitres qui tout au long de la saison ont assuré avec régularité l'organisation des matchs, les entraînements, mais ont aussi organisé et encadré les déplacements de nos équipes.

Nous les remercions d'avoir mené à bien leurs missions exigeantes en disponibilité et en pédagogie au profit des joueurs.

Le PFFC remercie la municipalité de Prayssac et son personnel communal en charge de l'entretien du stade pour la qualité des services rendus au club.

Nous n'oublions pas les parents des joueurs impliqués dans la vie du club et surtout ceux qui accompagnent les enfants lors des déplacements que nous remercions chaleureusement.

N'hésitez pas à venir partager des moments intenses de convivialité et de bonne humeur sur les terrains de football car nos équipes ont besoin de supporters dynamiques et joyeux, de bénévoles mais aussi de nouveaux joueurs passionnés et d'arbitres investis dans le maintien du respect sportif.





U15



U17



Senior D2



U9



U11



U13

Le coût des licences est modeste pour les jeunes joueurs (50€ couvert par l'offre Pass Sport) et sans aucune cotisation mensuelle, ce qui revient à une pratique sportive quasi gratuite pour vos enfants. Rendez-vous pour la saison prochaine.

Renseignements : Tél. 06 07 36 82 57

ANIMAL RESCUE LOT



Animal Rescue Lot, créée pour aider les associations lotoises œuvrant pour la protection des chats et des chiens, vous présente son planning d'activités 2025 sur Prayssac.

L'équipe d'ARL souhaite vous rencontrer très nombreux lors de ces événements afin d'apporter votre soutien à la cause animale :

- **Dimanche 6 juillet** vide-grenier, place Dutours.
- **Lundi 28 juillet et samedi 20 septembre** collecte d'aliments chiens-chats au Carrefour Market.
- **Dimanche 30 novembre** salle des associations Espace Faure Vente de Soutien aux associations partenaires avant les fêtes de Noël.
- **Certains vendredis jour de marché en octobre et novembre** vente du calendrier 2026.

Nous comptons sur vous.

LANGUESLOT : APPRENDRE LES LANGUES DANS LA BONNE HUMEUR !



Chaque année, de plus en plus de Prayssacois et de nouveaux arrivants rejoignent LanguesLot pour apprendre l'anglais, l'espagnol, le japonais ou le français dans une ambiance conviviale.

Merci aux 60 apprenants déjà engagés !

Après une pause bien méritée, les cours de français (langue étrangère) reprendront en août, les autres en septembre. Venez nous rencontrer au Forum des Associations pour découvrir les nouveautés, les langues proposées et les horaires.

Les cours ont lieu à Prayssac, animés par des formateurs natifs et passionnés, et bonne nouvelle : le premier cours est gratuit pour permettre à chacun de tester sans engagement.

To our English- and Dutch-speaking friends in the region, it's the perfect moment to start learning French – or to brush up your skills in a friendly local setting!

Contactez nous via instagram '@LanguesLot' ou 07 84 10 42 31 – langueslot@gmail.com

TENNIS DE TABLE : AUGMENTATION DES EFFECTIFS

Suite aux Jeux Olympiques de 2024, l'engouement pour le Tennis de Table s'est fait ressentir dans notre club, le TT Prayssac, en doublant le nombre de licenciés de 26 à 52.

Nous accueillons des adultes les mardis et jeudis matin en loisirs, des jeunes à l'entraînement le mercredi après-midi et les compétiteurs les mardis et jeudis soir. Grâce aux Collectivités nous disposons de matériels de grande qualité, que nous prêtons gracieusement aux écoles primaires et aux collèges de Prayssac et Puy l'Evêque.

Nous avons engagé 4 équipes dans le championnat départemental 2024/25 contre 2 en 2023/24. Deux équipes ont terminé en tête de leur division (D2 et D4) et monteront à l'échelon supérieur, les deux autres équipes se maintiennent dans leur division (D3). Nous envisageons une équipe de jeunes pour qu'ils s'initient à la compétition.



Nous vous donnons rendez-vous le 15 août 2025 pour notre 32^{ème} grand tournoi amical.

UN BRIN DE CIRQUE : DES STAGES APPRÉCIÉS



Depuis 2016, notre association organise des stages à Prayssac.

Cette année nous avons organisé 5 stages axée sur des thématiques différentes : Aérien avec trapèze fixe, tissu aérien et corde lisse, équilibre et objets d'équilibres, acrobaties au sol et jongleries...



Notre public, ce sont des enfants dès 8 ans, ados et adultes avec un ratio moitié enfants, moitié adultes.

Nos intervenants sont des professionnels et artistes du cirque.

Cette année, nos stages étaient quasiment complets (15 personnes max).

Les réservations se font sur « Hello asso ».

VMEH : VISITE MALADES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET EHPAD



Notre association VMEH est en recherche de bénévoles pour visiter nos aînés à Prayssac dans la maison de retraite «Les balcons du Lot» et la maison d'autonomie «Les Floralties» un après-midi par semaine.

Pour quelles activités ?

- Echanger : discussion autour de la lecture du journal et des actualités.
- Jouer : jeux de société, Loto.
- Chanter : une chorale créée et dirigée par une bénévole.
- Promenade dans le parc.

Bienvenue à vous.

N'hésitez pas à transmettre l'info à vos proches afin d'avoir un impact sur d'autres établissements du Lot.

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter au 06 87 63 90 52 ou par e-mail à vmeh-46@orange.fr



L'AMICALE DE PRAYSSAC

L'Amicale de Prayssac a pour objet de promouvoir, entre ses membres, tout contact humain, tout sentiment de solidarité et de convivialité.

Pour cela, elle organise de nombreux ateliers, des manifestations diverses (Vide-grenier, loto, pique-nique, etc...) et participe à la vie de la commune.

La cotisation annuelle permet d'accéder à l'ensemble des activités qu'elle propose. L'Amicale utilise un site internet amicaleprayssac.com où des informations pratiques permettent à celles et ceux qui le souhaitent de la découvrir.

Il est également possible de contacter directement la secrétaire à l'adresse mail : veroniquebouille@gmail.com



RETOUR SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS

L'AMICALE DES ANCIENS POMPIERS DE PARIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 31 mai, Prayssac a accueilli la 42^e assemblée générale du groupement des anciens sapeurs-pompiers de Paris du Lot et du Tarn-et-Garonne.

Après la partie statutaire, G. Brévière est intervenu au nom de Thierry Guilmin, président du GNASPP, suivi d'une prise de parole du commandant Sedeno, représentant le général commandant la BSPP.

Depuis le centre de secours, la délégation s'est ensuite rendue au monument aux morts pour la cérémonie commémorative, placée sous le commandement du major Gérard Vidallet.

L'événement a rassemblé des représentants des groupements d'anciens sapeurs-pompiers de Paris, une délégation des pompiers et Jeunes Sapeurs Pompiers de Prayssac, les autorités civiles ainsi que les représentants des diverses associations patriotiques et leur porte-drapeau.

Forte de 8 600 hommes et femmes, la brigade des sapeurs pompiers de Paris constitue la plus importante unité de sapeurs-pompiers en Europe et la troisième dans le monde après celles de Tokyo et de New York.

Un vin d'honneur, offert par la mairie de Prayssac, a clôturé la cérémonie dans la cour de l'espace culturel Santamaria.



FÊTE DE LA MUSIQUE : BELLE AMBIANCE CONVIVIALE ET FAMILIALE



Prayssac jumelage en partenariat avec l'association des parents d'élèves PEPA a organisé pour la deuxième année la fête de la musique. Une édition particulièrement réussie avec la participation de la chorale du collège d'Istrie et de l'atelier rock de l'école buissonnière. Les enfants ont « régalié » les parents et le public présent.

Le groupe « Simple_Five » a parfaitement animé la soirée en livrant une prestation de grande qualité.

A l'année prochaine ...

UNE PREMIÈRE JOURNÉE CITOYENNE RÉUSSIE : 200 HABITANTS MOBILISÉS !

Le samedi 24 mai, Prayssac a rejoint pour la première fois la démarche nationale de la Journée Citoyenne, et cette première édition a connu un franc succès avec 200 Prayssacoises et Prayssacois mobilisés autour de 20 ateliers participatifs, proposés sur l'ensemble de la journée.

Organisée avec la participation des associations, des services municipaux et de nombreux bénévoles, cette journée avait pour objectif de favoriser l'engagement citoyen, le lien social et l'embellissement de notre commune. Les ateliers, variés et accessibles à tous, étaient répartis autour de cinq grandes thématiques.

Un atelier cuisine très animé pour le déjeuner collectif

- **L'atelier « Hell's Kitchen »**, animé par l'Amicale dans la salle des fêtes, a réuni une équipe de cuisiniers bénévoles pour préparer un déjeuner convivial. Servi à midi, ce repas offert par la mairie aux 200 participants a été un moment de partage très apprécié.

Environnement & cadre de vie

- **Lot Propre** : nettoyage des rives du Lot en barque, en partenariat avec les pêcheurs de l'AAPPMA.
- **Nettoyage de printemps** : ramassage des déchets dans le village, organisé avec le Comité des Fêtes et le SYDED.
- **Entretien des chemins de randonnée** : rafraîchissement des balisages avec l'Amicale.
- **Conseils au jardin** : atelier participatif au jardin pédagogique avec l'association Foliole.
- **Mésange dans mon jardin** : fabrication de nichoirs à mésanges, sous la halle sportive.

Culture & loisirs

- **Balade en histoire** : promenade commentée dans les rues de Prayssac avec un historien et les associations UTL, Au Fil de l'Histoire et l'Amicale.
- **Histoires de Prayssac** : récits partagés par les anciens sous la halle sportive.
- **Lecture Seniors** : moment de lecture destiné aux aînés.
- **Recyclage de livres** : confection de décorations à partir de vieux livres avec Livr'EtVous.
- **Sérigraphie sur tote bag** : atelier créatif avec l'association Corneille, en lien avec le festival de BD.

Santé & bien-être

- **Prayssagrès'able** : découverte des agrès du complexe sportif avec l'Amicale.
- **Gestes qui sauvent** : initiation aux premiers secours avec les sapeurs-pompiers de Prayssac.
- **Maniabilité à vélo** : atelier d'agilité cycliste avec le Club Cyclo.
- **Parcours vélo 10 km** : sortie à vélo encadrée pour apprendre à rouler en groupe.



Ateliers intergénérationnels

- **Pâtisserie** : réalisation de gâteaux avec les résidents des Balcons du Lot et les enfants du centre de loisirs.
- **Modelage** : création de sculptures en argile sur le thème du vélo avec les résidents des Floralies.

Pour les enfants

- **Les petits journalistes** : interviews et photographies des participants, encadrées par l'ALAE et l'association Le Cerf Volant.

La journée s'est conclue par un apéritif convivial et une soirée festive, venus couronner cette première édition riche de rencontres, d'idées et d'enthousiasme.

La municipalité remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite : participants, organisateurs, associations, agents communaux, et bien sûr, tous les Prayssacoises et Prayssacois qui ont proposé des idées d'ateliers ou mis la main à la pâte.



AGENDA

PROGRAMME DES ANIMATIONS ESTIVALES



- **VIDE-GRENIERS, BROCANTES :**
les jeudis 17 juillet et 7 août
- **JOURNÉE DES PEINTRES :**
les vendredis 18 juillet et 8 août
- **FESTIVAL DE TANGO ARGENTIN :**
du 20 juillet au 27 juillet
- **APÉRO TANGO :** le mercredi 23 juillet
de 17h30 à 19h - place d'Istrie
- **APÉRO VIGNERON :** jeudi 24 juillet, place d'Istrie
- **ARTISANS CRÉATEURS :** les vendredis 25 juillet,
15 août, 19 septembre et 19 décembre - place d'Istrie
- **SALON DU LIVRE ANCIEN ET
DE L'OCCASION :** samedi 2 et dimanche 3 août -
Espace Maurice Faure, halle sportive
- **BAL MUSETTE :** (en clôture des fêtes de
Prayssac) lundi 25 août - Espace Maurice Faure
- **MARCHÉ DES PRODUCTEURS :**
tous les dimanches matins jusqu'au 25 août

QUELQUES ÉVÈNEMENTS À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE

- **MI-SEPTEMBRE :** Rallye Touristique
du Club Arbath Squadra
- **26 SEPTEMBRE :** Soirée pop culture du Carrefour
des Sciences - Cinéma Louis Malle
«Jurassik Park» pour petits et grands avec
Quentin Vautrin, paléontologue et conservateur
de la réserve naturelle géologique du Lot
- **27 ET 28 SEPTEMBRE :**
Exposition Perruches - Espace Maurice Faure
- **OCTOBRE (DATES À DÉFINIR) :**
- Forum des métiers - Espace Maurice Faure
- 3^e édition de « La nuit de la grimpe » (Escalade
en Quercy) - Gymnase
- **11 ET 12 OCTOBRE :** Week-end en folie dans le
bourg de Prayssac (commerçants en partenariat avec le
festival Ze Moulinette compagnie Bachi-bouzouk)
- **29 ET 30 OCTOBRE :** Salon des
Antiquaires - Espace Maurice Faure
- **LES 6, 7, 8 ET 9 NOVEMBRE :**
3^e Festival CinéDélites - Cinéma Louis Malle

CULTURE

EXPOSITIONS À VENIR À LA VILLA SANTAMARIA

- **DU MARDI 8 AU DIMANCHE 20 JUILLET :**
Association Cré'Art • Peintures, sculptures,
céramiques, photographies
- **DU MARDI 22 JUILLET
AU DIMANCHE 3 AOÛT :** Salon du pastel,
Françoise Escribe...
- **DU MARDI 5 AU DIMANCHE 17 AOÛT :**
Association « ARTS DANS LA BASTIDE » • Peintures,
sculptures
- **DU MARDI 19 AU DIMANCHE 31 AOÛT :**
Phil'Dub • Peintures
- **DU MARDI 2 AU DIMANCHE
14 SEPTEMBRE :** Karina Knight • Pastels,
peintures (tableaux intérieurs et portraits)
- **DU MARDI 16 AU DIMANCHE
28 SEPTEMBRE :** Thierry Naudet
et Stephen Harper • Photographies

ZE MOULINETTE FESTIVAL REVIENT !



Toute l'équipe de la Cie Bachi-bouzouk Production est ravie de vous annoncer la deuxième édition du Ze Moulinette Festival dédié aux Arts de la Marionnette et en partenariat avec la Communauté de Communes Vallée du Lot et du Vignoble et la Mairie de Prayssac !

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 18 octobre au début des vacances d'automne à l'Espace Maurice Faure et sous la Halle sportive à Prayssac pour découvrir la marionnette dans tous ses états au travers d'une programmation riche ! Nous avons hâte !

Vous souhaitez contribuer à cette deuxième édition du Ze Moulinette Festival ? Découvrir l'envers du décor et les arts de la marionnette ? N'hésitez plus et intégrez notre super équipe de bénévoles ! Nous avons besoin de vous !

Suivez l'événement et la programmation sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site de la Compagnie Bachi-bouzouk Production.

Nous contacter : zemoulinettefestival@gmail.com

Prayssac

en Fête

22

23

24

AOÛT

2025

GRATUIT

THE LOCOS (EX SKA-P) • **MARCEL ET SON ORCHESTRE**

SIDI WACHO • OAI REGGAE PARTY • DJ HUGO GRD

L'BARAKA • AYEMA • ORCHESTRE DESTINATION

DJ RAVZER • GERARBE • BANDA LES MASCAGNES

◆ prayssacenfete.weebly.com ◆